

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

9 Février 2021



Date d'affichage

9 Février 2021



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 28

Votants 29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 17 FEVRIER 2021 A 18 H 30**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE –  
VIRASSAMY PADEYEN - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET  
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAIGNETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – HATAT –  
DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY – LEGER – KAPPE SOPIO -  
KISKELL

**POUVOIR :**

Monsieur Jérôme PIGNY à Monsieur François GAIGNETTE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Sandrine BECRET a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/02 – OBJET : AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX**  
**REAMENAGEMENT DE L'ESPACE « ACCUEIL, SERVICE A LA**  
**POPULATION » DE L'HOTEL DE VILLE DE SAINT-MEMMIE**

**N° 2021/02 – OBJET : AVENANTS AU MARCHÉ DE TRAVAUX  
REAMENAGEMENT DE L'ESPACE « ACCUEIL, SERVICE A LA  
POPULATION » DE L'HOTEL DE VILLE DE SAINT-MEMMIE**

Le projet de réaménagement de l'ensemble de l'espace « Accueil, Service à la population » de l'Hôtel de Ville de SAINT-MEMMIE a été approuvé par délibération n° 20.1902 en date du 24 Juin 2020.

Par délibération n°20.1918 en date du 4 Novembre 2020, les travaux ont été attribués et confiés aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : « Revêtement de sol » – Entreprise NICOLETTA BON pour un montant de 9 884.60 € HT
- Lot 2 : « Menuiserie intérieure » – Entreprise RIBERE pour un montant de 29 181.30 € HT
- Lot 5 : « Electricité – Eclairage » – Entreprise HAEZEBROUCK pour un montant de 10 403.55 € HT

En cours de travaux, des devis ont été demandés aux entreprises afin de tenir compte de prestations supplémentaires non prévisibles.

Les modifications du Lot n°1 portent sur la dépose du carrelage existant et l'application d'un primaire d'accrochage pour un montant de 785.00 € HT.

Les modifications du lot n°2 portent sur la fourniture et pose d'une ossature neuve du faux plafond pour un montant de 3 595.91 € HT

Les modifications du lot n°5 portent sur le remplacement des gaines et bouches VMC pour un montant de 952.97 € HT.

- Considérant la nécessité de ces travaux supplémentaires,

Il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** l'avenant n° 1 relatif au marché de travaux de réaménagement de l'espace accueil, service à la population» de l'Hôtel de Ville « Lot n°1 - Revêtement de sol » - Entreprise NICOLETTA BON pour un montant de 785.00 € HT € H.T.

⇒ d'**APPROUVER** l'avenant n° 1 relatif au marché de travaux de réaménagement de l'espace accueil, service à la population» de l'Hôtel de Ville « Lot n°2 - Menuiserie intérieure » - Entreprise RIBERE pour un montant de 3 595.91 € HT

⇒ d'**APPROUVER** l'avenant n°1 relatif au marché de travaux de réaménagement de l'espace accueil, service à la population» de l'Hôtel de Ville « Lot n°5 - Electricité – Eclairage » - Entreprise HAEZEBROUCK pour un montant de 952.97 € HT.

⇒ d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer les avenants correspondants à ces travaux.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **18 Février 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN